

Compte rendu de la réunion du Comité Syndical du SISPEC du 30 mars 2021

Le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal du Service Public de l'Eau en Cévennes s'est réuni dans la grande salle de la Maison des Associations des Vans le neuf février 2021, à dix-huit heures trente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc MICHEL.

Date de la convocation : 23 mars 2021

Date de l'affichage : 23 mars 2021

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 13

Etaient présents : PASCAL Florent, ECLERCY Bernard, MERCIER Jean-Claude, DOLADILLE Monique, MANIFACIER Christian, RISSE Michel, GIRARD Hervé, GOUNON Lauriane, ARAKELIAN Jean-Jacques, DESCHANELS Georgette, LAPIERRE Marie-Jeanne, MICHEL Jean-Marc, RIEU FROMENTIN Françoise

Etaient excusés : PRADIER Éric, LAURENT Josy (pouvoir à MICHEL Jean-Marc), THIBON Hubert. (pouvoir à LAPIERRE Marie-Jeanne)

Etaient absents : TOUREL Jean-Luc, AUBERT Julien, ROGIER Olivier,

Secrétaire de séance : Monique DOLADILLE

Compte rendu de la séance du 09/02/2021 : validé à l'unanimité

Objet : Avant-projet sécurisation de Gravières

Le Président rappelle à l'Assemblée que les travaux sécurisation en eau potable de la commune de Gravières sont inscrits en priorité 1 du Schéma Directeur du SISPEC.

Rappels des objectifs de ce projet :

- Maintenir l'alimentation par les sources jusqu'à Terre Rouge, l'objectif des pompages est de sécuriser l'alimentation du secteur et non de se substituer aux sources Evesques.
- Renouveler/renforcer les canalisations existantes (mauvais état, ancienneté, fuites récurrentes, écoulement libre...)
- Améliorer le fonctionnement du réseau d'eau potable : supprimer la cheminée d'équilibre, gérer la pression de service aux abonnés, optimiser le remplissage des réservoirs, moderniser les équipements...
- Restituer le trop plein des sources dans le bassin versant, le trop plein est actuellement à Terre Rouge (eau traitée).
-

Points particuliers de conception :

- Séparation de l'adduction et de la distribution
- Eviter la création d'une « boucle infinie » à savoir le pompage de l'eau arrivée gravitairement depuis les sources (économie d'eau et d'énergie)
- Maîtriser les pressions de service et protéger les conduites existantes de l'augmentation de pression liée aux refoulements.

Principe de fonctionnement : mise en place de deux canalisations

Une conduite de distribution principale dimensionnée pour la desserte des abonnés uniquement, permettant de maîtriser les conditions de service (pression) sur laquelle seront repris les antennes secondaires et les branchements.

Une conduite d'adduction dimensionnée pour l'alimentation des réservoirs par les sources (prioritaire) et par refoulement depuis Terre Rouge. Le fonctionnement indépendant du

réseau de distribution permet d'optimiser la gestion des ressources et le remplissage des réservoirs. La pression entre terre Rouge et la Chapelle sera importante au point bas.

- Ajout du renouvellement /renforcement de la conduite de distribution des Armas-Champel sur le tronçon commun avec le tracé du réseau d'adduction de Terre Rouge La Chapelle (réseau ancien, fuyard). Travaux d'opportunité concomitants permettant la création d'un maillage des réseaux de distribution.

-

Ce programme sera découpé en deux tranches :

Tranche n°1 : programme Terre Rouge – La Chapelle / démarrage en septembre 2021

Tranche n°2 : programme La Chapelle – Gravière Haut service / démarrage courant 2022

Estimation financière des travaux :

Tranche N°1 : montant estimatif des travaux 1 073 172,20 € HT – honoraires maîtrise d'œuvre, imprévus et divers 128 827,30 € HT – **Montant total estimatif tranche n° 1 : 1 202 000,00 € HT**

Tranche N°2 : montant estimatif des travaux 927 326,11 € HT – honoraires maîtrise d'œuvre, imprévus et divers 111 673,89 € HT – **Montant total estimatif tranche n° 2 : 1 039 000,00 € HT**

AVP validé à l'unanimité des membres présents et représentés

Autorisation faite au Président de déposer les demandes de subvention auprès de l'Etat du Département et de l'agence de l'eau pour les deux tranches de travaux.

Objet : Avant-Projet d'alimentation de nouveaux quartiers sur la commune de Malbosc (CS202103002)

Le Président rappelle à l'Assemblée que les travaux d'alimentation de nouveaux quartiers sur la Commune de Malbosc sont inscrits en priorité 1 du Schéma Directeur du SISPEC.

Problématiques repérées :

- Manque ponctuel d'eau en période d'étiage
- Présence d'une chèvrerie avec fabrication de fromages à Sabuscles
- La ressource actuelle de Sabuscles n'est pas connue ni autorisée par l'administration
- La ressources actuelle de Fabre/Estevenet connue et autorisée n'est pas suffisante pour permettre d'alimenter les Hameaux et souffre de pollution bactériologique lors des épisodes de forts orages

Objectifs du projet :

- Créer un réseau d'alimentation en eau potable
- Les besoins en eau des hameaux sont estimés à 4m3/j en moyenne et 26 m3/j en pointe.
- L'UDI principale alimentée par la ressource de Chantequinson permet d'alimenter les besoins des hameaux de Malbosc
- Le nouveau réseau d'alimentation sera raccordé via l'UDI de Brahic, elle-même étant alimentée en renfort par l'UDI principale
- Le nouveau réseau d'alimentation desservira l'ensemble des habitations des hameaux avec la pose de compteur
- Les ressources privées actuelles seront supprimées ainsi que la source des Combes de l'UDI Fabre/Estevenet

Principaux éléments du projet :

- 4900 mètres linéaires de conduite principale en fonte 80mm dont 1400 mètres linéaires de renouvellement et 3500 mètres linéaires de renforcement de la conduite d'alimentation de Murjast et Martimas (Brahic) et 2000 mètres linéaires en fortes pressions (16-26 bars)
- 5600 mètres linéaires de conduites secondaires (distribution)
- Création d'un réservoir de 30m³ à Sabuscles avec pompage vers le réservoir de Fabre
- Passage de 2 ponts et 1 aqueduc en encorbellement
- Passage en terrains privés (une soixantaine de convention / servitudes à signer)
- Réalisation de 56 nouveaux branchements à l'eau potable.

Estimation financière du projet :

Montant estimatif global des travaux : 1 483 344,50 € HT

Montant divers pour honoraires, maîtrise d'œuvre, divers et imprévus : 82 000 € HT

Montant estimatif global de l'opération : 1 565 344,50 € HT

AVP validé à l'unanimité des membres présents et représentés

Autorisation faite au Président de déposer les demandes de subvention auprès de l'Etat du Département et de l'agence de l'eau.

Objet : Ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement – travaux de sécurisation de Gravières (CS202103003)

Concernant les travaux de sécurisation de Gravières Tranche 1, Mr le Président propose l'autorisation de programme n°2021 – 01 suivante :

N°AP	libellé	Montant AP	CP2021	CP2022
2021-01	Sécurisation Gravières T1	1 202 000 € HT	600 000 € HT	602 000 € HT

Délibération prise à l'unanimité des membres présents et représentés.

Objet : Ouverture d'une autorisation de programme et crédits de paiement – travaux d'alimentation de nouveaux quartiers sur la commune de Malbosc (CS202103004)

Concernant les travaux d'alimentation de nouveaux quartiers sur la commune de Malbosc, Mr le Président propose l'autorisation de programme n°2021 – 02 suivante :

N°AP	libellé	Montant AP	CP2021	CP2022	CP2023
2021-02	Alimentation Malbosc	1 565 344,50 € HT	137 500,00 € HT	797 844,50 € HT	630 000,00 € HT

Délibération prise à l'unanimité des membres présents et représentés.

Objet : Vote du compte administratif et compte de gestion du budget principal 2020 (CS202103005)

Celui-ci fait état des résultats suivant :

- 1 586 009,63 € en recettes et 1 590 867,96 € en dépenses d'exploitation dégageant ainsi un déficit de 4 858,33 €
- 572 915,77 € en recettes et 627 192,45 € en dépenses d'investissement dégageant ainsi un déficit de 54 276,68 €
- 313 325,39 € en dépenses et 16 000,00 € en recettes de restes à réaliser en investissement à reporter sur le prochain budget.

Compte administratif et compte de gestion validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Objet : Vote du compte administratif et compte de gestion du budget annexe 2020 (CS202103006)

Celui-ci fait état des résultats suivant :

- 177 482,10 € en recettes et 153 336,19 € en dépenses d'exploitation dégageant ainsi un excédent de 24 145,91 €
- 229 720,87 € en recettes et 218 508,43 € en dépenses d'investissement dégageant ainsi un excédent de 11 212,44 €
- 13 197,44 € en dépenses et 35 214,00 € en recettes de restes à réaliser en investissement à reporter sur le prochain budget.

Compte administratif et compte de gestion validé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Objet : Affectation du résultat budget principal (CS202103007)

Après l'adoption du Compte Administratif 2020, Monsieur le 1er Vice-Président propose l'affectation du résultat de cet exercice.

Considérant l'excédent de fonctionnement de 1 898 950,82 €, l'excédent de financement de 976 861,06 €, le 1er Vice-Président propose d'affecter 1 898 950,82 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

Proposition validée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Objet : Affectation du résultat budget annexe (CS202103008)

Après l'adoption du Compte Administratif 2020, Monsieur le 1er Vice-Président propose l'affectation du résultat de cet exercice.

Considérant l'excédent de fonctionnement de 48 575,58 €, l'excédent de financement de 33 221,49 €, le 1er Vice-Président propose d'affecter 48 575,58 € au compte 002 excédent de fonctionnement reporté.

Proposition validée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Objet : Acquisition de parcelle sur la Commune de Malbosc (CS202103009)

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat va réaliser des travaux d'alimentation de nouveaux quartiers sur la commune de Malbosc.

Dans le cadre de cette opération, l'implantation et la création d'un nouveau réservoir est nécessaire au niveau du quartier de Sabuscles.

La commune de Malbosc dispose d'une parcelle qui répond aux besoins du SISPEC pour l'implantation de ce nouveau réservoir et accepte de la céder au SISPEC pour l'euro symbolique.

Il s'agit de la parcelle section A n°1011 d'une superficie de 5a80ca.

Proposition validée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Objet : Tarification HLL 2021

Le sujet a ouvert le débat au sein de l'Assemblée. Le Comité Syndical décide de reporter ce sujet à la réunion du 14 avril.

Questions diverses :

Mr MICHEL demande à l'assemblée si les délégués ont des questions diverses à ajouter.
Pas de questions des délégués.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

La Secrétaire de séance,
Monique DOLADILLE

